

S'adapter avant l'été ... et dans la durée



© S. Granger, ville d'Angers

+

JUIN 2023

+

+

DOSSIER DE PRESSE



+





SOMMAIRE

Édito ///	3
Adapter le territoire face au changement climatique //////	4
Un plan d'action articulé autour de trois points clés ///	5
Un plan d'économies d'eau ambitieux //////////////////////////////////////	6
Des exemples concrets //////	6
Des territoires vivables en été //////////////////////////////////////	10
Sensibiliser et accompagner les habitants //////////////////////////////////////	12
Contacts //////////////////////////////////////	12



ÉDITO

Nous adapter, sans nous résigner : c'est le défi que nous impose aujourd'hui le changement climatique. Face à cet enjeu, Angers Loire Métropole et les communes qui la constituent, ont voté l'urgence climatique et adopté un ambitieux plan d'adaptation.

L'été 2022 a fait prendre conscience à chacun du caractère fragile et précieux de la ressource en eau.

Pour tenir compte de cette nouvelle réalité et harmoniser les pratiques à l'échelle intercommunale, Angers Loire Métropole s'est dotée d'une cellule de résilience qui travaille sur les enjeux spécifiques à la gestion des usages de l'eau.

Cette cellule de veille et d'action regroupe élus et services de manière transversale. Elle alertera les maires sur l'évolution de la situation, sera l'interlocuteur de la Préfecture et arbitrera le niveau des mesures à prendre ou encore les actions de communication à mettre en œuvre pour accompagner les changements de comportement.

C'est dans ce cadre qu'un Plan dédié aux bons usages de l'eau a été élaboré. Dévoilé ce jour, et soumis à approbation lors du prochain conseil municipal et communautaire, il vient orienter nos efforts de sobriété en matière de consommation d'eau en période de sécheresse et lors des vagues de chaleur.

Il est ainsi prévu de baisser de moitié notre consommation en eau dès le déclenchement du « niveau 1 - Vigilance » défini par l'État et jusqu'à 90% dès le « niveau 4 - Crise ». Les sports, la propreté, le tramway, les espaces verts concentreront l'essentiel des efforts.

Gérer la ressource en eau est nécessaire. Rafraîchir nos villes l'est également.

Alors que l'OMS recommande une douzaine de m² d'espaces verts par habitant en ville, les Angevins ont déjà accès à 100 m² d'espaces paysagers publics par habitant. Notre politique qui vise à mettre toujours plus de nature en ville nous honore, nous rend fort et nous oblige. Préserver notre patrimoine arboré est donc indispensable. Il constitue notre capital fraîcheur d'aujourd'hui et de demain.

L'effort d'adaptation doit guider notre action dans la durée. Entre pessimisme et radicalité, il y a le chemin de l'équilibre : celui de la responsabilité et de l'enthousiasme, pour relever les défis tous ensemble !



© Thierry Bonnet, ville d'Angers

Jean-Marc Verchère
*Maire d'Angers,
Président d'Angers Loire Métropole*

ADAPTER LE TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1

Face à des étés de plus en plus secs et chauds, il est essentiel de préserver la ressource en eau et de rafraîchir la ville.

Depuis les Assises de la Transition Écologique lancées en 2020, le leitmotiv qui guide le territoire se traduit par la démarche « **Agir face à l'enjeu** ».

Face au changement climatique, la conciliation d'actions de décarbonation et d'**adaptation** est primordiale. Christophe Béchu, ministre de la Transition Écologique, a insisté sur le fait que ces dernières doivent être renforcées puisqu'il est nécessaire de préparer nos territoires à un **réchauffement moyen de 4 degrés** avant la fin du siècle.

Le dérèglement climatique s'intensifie en été avec une forte aggravation des **sécheresses** et **canicules**. Cela amène la ville à articuler une gestion de crise avec des actions à long terme pour rendre le territoire plus **résilient** durablement et se préparer à affronter ces étés d'une nouvelle ère.

Deux enjeux clés : la gestion de la **ressource en eau** et le **végétal**, essentiel pour rafraîchir la ville.



2

Angers Loire Métropole se prépare avec ses communes à affronter une probable sécheresse cet été

La gestion de la ressource en eau est critique en période de sécheresse. L'été dernier, qui a marqué les consciences, en a été un exemple révélateur. L'action conjointe de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole a permis de se mettre en conformité avec les arrêtés préfectoraux.

Sur la partie Est du territoire, les **nappes phréatiques** sont insuffisamment rechargées au sortir du printemps. Le débit actuel de la Loire, qui est la source de toute l'eau potable, est **actuellement 2 fois inférieur** à son niveau normal pour la saison. Il est probable qu'une sécheresse surviendra cet été sur le territoire, la question est plutôt quand et avec quelle intensité.

+

+

+



© Thierry Bonnet, ville d'Angers

UN PLAN D'ACTION ARTICULÉ AUTOUR DE TROIS POINTS CLÉS



1

Organisation communautaire pour la gestion de crise de la sécheresse :

Une cellule de résilience, présidée par Jean-Marc Verchère, composée d'élus de l'agglomération et des communes du territoire (Ville d'Angers et un maire par bassin versant), sera le point d'entrée unique de la Préfecture, relaiera les informations sur la situation à tous les maires et sera le lieu d'arbitrages sur les mesures à mettre en œuvre.

2

Construction d'un plan d'action pour réduire les consommations d'eau :

Quel que soit le niveau d'intensité de la sécheresse, ce plan d'action a été construit pour les arrosages du ressort d'Angers Loire Métropole (tramway, parcs communautaires) et par l'ensemble des services de la Ville d'Angers qui sont concernés.

3

Partage et harmonisation des pratiques entre les communes :

L'arrosage des espaces vert et des terrains de sport communaux, comme l'hygiène et la salubrité, sont du ressort de chaque commune. Le plan d'actions de la Ville d'Angers a été partagé aux autres communes du territoire dans une optique d'harmonisation des pratiques.



« Depuis plusieurs mois, nous nous mettons en ordre de bataille pour gérer une nouvelle sécheresse l'été prochain. Nous le ferons collectivement à l'échelle d'ALM et le plus efficacement possible, dans une optique d'entraide et de partage des bonnes pratiques entre communes.»

Jean-Paul Pavillon,
vice-président
d'Angers Loire Métropole
chargé du cycle de l'Eau





UN PLAN D'ÉCONOMIES D'EAU AMBITIEUX



La Ville d'Angers réduira ses consommations d'eau de **50 % à plus de 90 %** selon les niveaux d'alerte, tout en travaillant sur sa **sobriété** en eau à plus long terme. Ces objectifs seront réalisables grâce aux contributions de l'ensemble des services (Parcs, Jardins et Paysages, Propreté publique, Sports et Loisirs, Transports et déplacements).

ZOOM SUR LES ESPACES PAYSAGERS

Depuis plusieurs années, les espaces paysagers sont progressivement adaptés aux impacts du changement climatique. Le service Parcs et Jardins est mobilisé pour adapter les **gammes végétales** et **désimpermeabiliser** les sols. Le parvis de la Mairie en est une parfaite illustration avec ses plantes vivaces et ses arbustes adaptés à un climat plus sec et chaud. Une végétalisation continue remplace les trois fleurissements annuels successifs (printanier, estival et automnal) beaucoup plus consommateurs en eau.

L'arrosage au **goutte à goutte** au besoin, réduit suivant les arrêtés préfectoraux, s'inscrit dans cette démarche d'adaptation. Tout comme les procédures de **sevrage progressif** de certains arbres habitués à être arrosés quotidiennement pour les rendre durablement plus résistants à la sécheresse.



CHIFFRES CLÉS

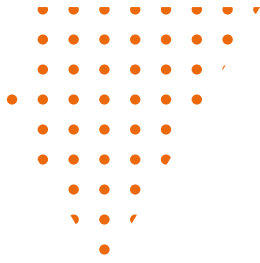
Objectif à long terme :

30 %

d'économies d'eau pour
les espaces paysagers
et sportifs équipés
grâce à l'arrosage
intelligent

- 85 %

de consommation
d'eau pour les espaces
paysagers au plus fort
de la sécheresse,
soit une réduction
de 5 000 m³ à 800 m³
par semaine



« Grâce au territoire intelligent et aux efforts de longue date sur l'adaptation des gammes végétales, nous allons réduire de 30 % nos consommations d'eau pour les espaces paysagers dans la durée. Et en période de sécheresse, nous descendrons jusqu'à - 85 % de consommations, en continuant l'arrosage des jeunes plants essentiel si nous voulons continuer de végétaliser et rafraîchir durablement notre ville. »

Hélène Cruyppenninck,
Adjointe à la Nature en Ville
et à l'Environnement de la Ville d'Angers



Des leviers multiples et complémentaires sont actionnés pour **réduire les consommations d'eau**. Le **territoire intelligent** par exemple, avec des capteurs qui identifient les fuites ou le taux d'humidité des arbres et ajustent l'arrosage en fonction d'alertes météo.

La Ville d'Angers utilisera également pour l'arrosage de l'**eau de réemploi** issue de la station d'épuration de la Baumette modulo un traitement complémentaire, ce qui permettra de réduire la pression sur l'eau potable.

Une demande de dérogation pour l'arrosage des jeunes plants et pour les arbres de collection, qui sont très sensibles à l'arrêt de l'arrosage, a été faite. En effet, la végétalisation est un moyen très concret de lutter contre les fortes chaleurs. L'eau est ici nécessaire pour **rafraîchir durablement** la ville.

Afin de poursuivre l'adaptation aux impacts du changement climatique et de résilience de la ville, deux injonctions, apparemment contradictoires, sont à concilier :

- Économies massives dans les usages de l'eau ;
- Poursuite de certains arrosages ciblés et justifiés pour continuer de végétaliser.



ZOOM SUR LE TRAMWAY



En 2023, l'arrosage des pelouses du tramway sera complètement arrêté dès que le niveau d'alerte sécheresse sera enclenché. Les arbres présents au niveau des arrêts de bus pourront bénéficier d'un arrosage de sauvegarde, réalisé par la Direction des Parcs, Jardins et Paysages, avec l'utilisation d'une citerne. De plus, les tontes des espaces engazonnés sont dorénavant espacées afin de limiter les phénomènes **d'évapotranspiration** en cas de forte chaleur.

En parallèle, des palettes végétales moins consommatrices en eau sont à l'étude aux terminus du tram Roseraie et Avrillé Ardennes, intégrant des **variétés méditerranéennes**, des mélanges de gazon et de trèfle ou des nouveaux procédés techniques pour planter le gazon et le rendre plus résistant. La nouvelle ligne est à 80 % engazonnée en **pleine terre** et non avec un gazon sur dalle ce qui permettra une économie d'eau supplémentaire.

CHIFFRES CLÉS

100 000 m²

de surface engazonnée située sur les lignes de tramway A, B et C

- 70 %

de consommation d'eau dès le stade de vigilance, soit une réduction de 8 000 m³ à 2 500 m³ par semaine, et arrêt total de l'arrosage dès que la sécheresse se renforce (niveau 2 alerte)



ZOOM SUR LES TERRAINS DE SPORT ET LES PISCINES

« Nous allons réduire radicalement l'arrosage des terrains de sport de la Ville, et nous réfléchissons aussi à des mesures d'adaptation dans la durée pour consommer moins d'eau. Tout en préservant un vrai confort de pratique sportive, il nous faut réfléchir à nos attentes, par exemple en tant que spectateurs : on se souvient de France / Allemagne 1982 comme d'un match magnifique même si l'herbe n'était pas vert brillant. »

Charles Diers,
Adjoint aux Sports de la Ville d'Angers



La Ville d'Angers va également réduire drastiquement ses consommations d'eau pour l'arrosage des **terrains de sport** et ce dès le niveau de vigilance. Un **dialogue** est engagé avec les fédérations sportives et les autres partenaires, afin qu'ils s'associent à l'effort de restriction.

Des solutions sont aussi envisagées afin de pouvoir réduire durablement l'arrosage des terrains dans les années à venir. Pour cela, les **gazons synthétiques** ou des gammes de gazon moins consommateur en eau sont à l'étude.

Les **piscines municipales** font aussi l'objet de diverses actions. Les vidanges sont par exemple déplacées hors période de restriction et réalisées moins régulièrement.



© Thierry Bonnet, ville d'Angers

CHIFFRES CLÉS

- 85 %
de consommation d'eau dès
le stade de vigilance, soit
une réduction de 2 500 m³
à 300 m³ par semaine

2 terrains
Seuls 2 terrains
d'entraînement et compétition
à enjeu national arrosés de
20h à 8h au plus fort de la
sécheresse

DES TERRITOIRES VIVABLES EN ÉTÉ : VERRIÈRES-EN-ANJOU ET LE VÉGÉTAL

Les communes d'Angers Loire Métropole se sont engagées pour rendre leur territoire plus résilient au changement climatique. C'est le cas de la commune de Verrières-en-Anjou. A la création de la commune nouvelle, **un choix novateur d'aménagement** a été fait : celui de conserver une coulée verte entre les deux communes d'origine et créer un «cœur de ville» en plein air plutôt qu'une continuité urbaine. Cette décision se matérialise par des équipements sportifs et de loisirs, une prairie et un boisement. Ce qui permet aux habitants de Verrières-en-Anjou de trouver un lieu de vie commun qui pourra aussi faire office de « **poumon vert** » dans les étés à venir.



Le Chêne Vert, un exemple d'aménagement résilient structuré autour de trames vertes et bleues

La commune a fait il y a plus de 10 ans le choix d'aménager la grande zone du Chêne Vert avec une recherche de résilience, de qualité de vie et de fraîcheur. Une fois terminé, le quartier sera recouvert sur un quart de surfaces d'espaces verts, soit environ 50 m² par habitant. Pour comparaison, l'OMS recommande un minimum de 12 m² d'espaces verts de proximité par habitant.

« Avec notre cœur de ville en plein air, notre forêt des enfants et les choix d'aménagement du Chêne vert, nous offrons à nos habitants des solutions concrètes pour vivre ensemble des étés au frais. Nous étions à l'époque précurseurs, nous sommes aujourd'hui en phase avec les enjeux climatiques. »

Geneviève Stall,
Maire de Verrières-en-Anjou



© ALTER



Le quartier a été conçu et aménagé en valorisant une **trame verte** (chemin creux, arbres remarquables, haies bocagères) déjà existante, et en lui associant une **trame bleue** de bassins de rétention d'eau. Celle-ci a été pensée pour apporter une gestion tampon de l'eau dans une zone marquée par des nappes phréatiques affleurantes suscitant des débordements fréquents. Le territoire est largement « perméable ».

L'omniprésence de l'eau contribue à rafraîchir l'air l'été. Des vues aériennes prises par un drone équipé d'une caméra thermique mettent en évidence que le végétal et l'eau sont des **puits de fraîcheur**.

Verrières-en-Anjou propose à ses habitants un espace vivable et respirable y compris pendant les fortes chaleurs et suggère un modèle d'aménagement compatible avec la résilience au changement climatique. Ces choix d'aménagement font aussi du quartier un modèle en matière de **biodiversité**.

Entre le lancement du projet en 2010 et la livraison de la troisième tranche en 2020, la biodiversité s'est développée dans la zone. La préservation et le renforcement du réseau bocager contribuent à maintenir des corridors de déplacement pour les animaux.



CHIFFRES CLÉS

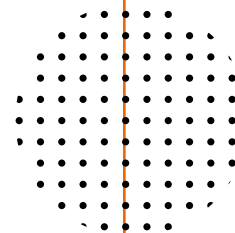
50 hectares
de terrain dans la zone
du Chêne Vert

1 000
logements dans le quartier

50 m²
d'espaces verts par habitant

27 à 35 :
Évolution du nombre
d'espèces d'oiseaux
(2010 - 2020)

25 à 64 :
Évolution du nombre
d'espèces végétales
(2010 - 2020)



Capteur thermique

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS

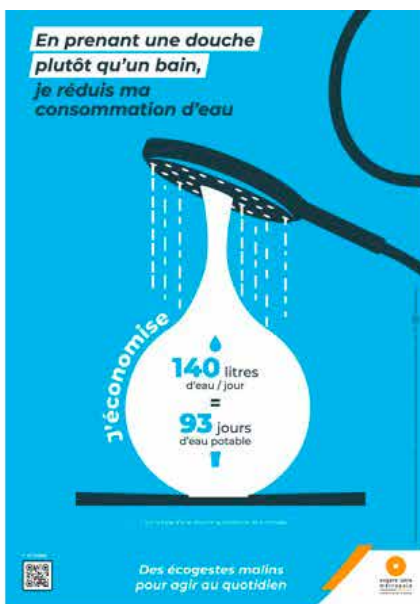
L'association et la sensibilisation de tous aux **actions d'adaptation** est tout aussi critique en matière d'aménagement et d'habitat qu'elle l'est en matière de gestion de l'eau.

À Verrières-en-Anjou, ALTER, l'aménageur du Chêne Vert, a cherché à optimiser les performances énergétiques et environnementales des maisons construites via des prescriptions exigeantes à destination des constructeurs (isolation thermique, ossature bois ou biosourcée, imperméabilisation de la parcelle limitée). Les acquéreurs des pavillons ont également été impliqués dans la démarche à travers un cahier de prescriptions souples autour du **confort d'été**.

Chaque acquéreur a pu indiquer les options qu'il préférerait mettre en place pour assurer un confort d'été optimal à son logement : isolation, espace tampon de type véranda, protections solaires mobiles ou fixes, végétalisation des façades, ventilation naturelle, puits canadien... Les solutions sont multiples pour accroître le confort des habitations sans avoir recours à des solutions de « **mal-adaptation** » telles que la climatisation, très consommatrice d'énergie.

Pour ce qui est de la gestion de la ressource en eau, les habitants sont également invités à prendre leur part de l'effort commun par une vaste **campagne de communication** lancée le 14 juin par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole.

Il est important d'adopter des bonnes pratiques de sobriété en eau pendant toute l'année, et non pas uniquement en période de sécheresse



CONTACT PRESSE

Service des Relations presse
Ville d'Angers / Angers Loire Métropole
Bruno Dos Santos / 02 41 05 47 21
relations.presse@ville.angers.fr
presse.angers.fr

